Réf. Farde e-Assemblées : 2682643

N° OJ : 11

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Subside à l'asbl Brussels Major Events.- Montant : 25.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Brussels Major Events demande un subside de 25.000,00 EUR pour les frais du centre d'expertise - historien;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Un subside de 25.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Brussels Major Events à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :